

## Déclaration de la FERC-Sup CGT à la réunion impromptue au Ministère de l'Enseignement Supérieur du 27 juin 2007

La FERC-Sup CGT constate que les quelques articles remaniés par le ministre et présentés le 27 juin 2007 ne changent pas les visées fondamentales de cette loi et ne sauraient les masquer.

L'université n'est pas une entreprise, ni dans ses missions, ni dans son fonctionnement, ni dans sa rationalité, ni dans ses contraintes temporelles. Croire que la gérer comme une entreprise, avec un CA restreint pour être plus réactif, un président patron pouvant recruter, acheter, vendre, moduler les services, distribuer des primes et de l'intéressement, croire donc que la gérer comme une entreprise rendra ses missions mieux remplies, est pour nous un leurre.

Concernant le retrait <u>aujourd'hui</u> de la sélection des étudiants à l'entrée du master, il s'agit en vérité d'un report, la ministre annonçant que son « éventualité » serait examinée lors d'un « chantier » futur après les congés d'été. A ce sujet il est évident que le ministère ne fait que « reculer pour mieux sauter »!

Aucun article n'améliore la loi de 1984. Ce texte est contraire aux intérêts de la population.

Nous continuons donc à demander le retrait de celui-ci.

La FERC-Sup CGT est le secteur enseignement supérieur de la Fédération de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture CGT (FERC CGT).